

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1755

Artikel: Un Conseil fédéral sans l'UDC? : Remporter une élection ne signifie pas devenir automatiquement conseiller fédéral
Autor: Gross, Andreas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un Conseil fédéral sans l'UDC?

Remporter une élection ne signifie pas devenir automatiquement conseiller fédéral

Invité: Andreas Gross (6 novembre 2007)

À la base de toute concorde, il y a le respect. Le respect pour les idées concurrentes et les autres manières de penser la politique. Le respect pour l'autre, quel qu'il soit. Le respect de cette diversité même qui constitue la Suisse, à laquelle les autres partis, intérêts et points de vue contribuent tout autant que moi.

À la base de toute concorde, il y a l'idée du partage du pouvoir. Aucun individu, aucun parti ne peut y prétendre seul s'il veut tenir compte des intérêts de la majorité des Suisses, une majorité aux multiples facettes. On sait que, dans ce pays, aucun parti n'aura jamais réponse à tout, tout seul.

L'élément de la concorde est une compréhension mutuelle. Elle exige un effort permanent, auquel s'astreignent ceux qui sont résolus à la maintenir. Il ne suffit pas de se mettre d'accord une fois tous les quatre ans. Le processus doit se répéter plusieurs fois par mois.

Deux éléments essentiels de la concorde sont la modestie et la conscience de ses propres limites. La conviction que personne n'a le monopole de la vérité en politique et que les autres sont indispensables pour partir ensemble à sa recherche.

Ce que nous avons vécu ces derniers mois fut moins une

campagne électorale qu'un combat électoral. Ce fut la campagne la plus brutale, la plus blessante et la moins respectueuse que la Suisse ait jamais connue. Monopolisée tant du point de vue thématique que financier par un seul parti, qui possédait deux fois plus de moyens que tous les autres ensemble. Téléguidée depuis le gouvernement par un ministre de la justice mué en chef de l'opposition. Elle s'est servi des recettes les moins suisses qu'on puisse imaginer pour «vendre» la Suisse: une campagne complètement focalisée sur des personnes imbues d'elles-mêmes, sans retenue, énorme, envahissante et simpliste, d'un bout à l'autre du pays.

Ce fut également la campagne la plus discordante de tous les temps: absolutiste, arrogante, arbitraire, sans égards pour personne.

Peut-on se déclarer pour un gouvernement de concorde lorsque l'on mène campagne de cette manière? Même dans un combat électoral, qui implique une compétition acharnée, ne doit-on pas manifester soi-même, au moins dans une certaine mesure, les valeurs au nom desquelles on brigue une charge publique? Et le style avec lequel un parti se présente aux électeurs ne reflète-t-il pas la manière dont il entend gouverner après les élections? Toutes les belles déclarations par lesquelles il voudrait prouver le contraire seront

alors clairement démenties.

Christoph Blocher ne cache du reste pas son jeu. Le ministre de la justice a déclaré sans ambages qu'il souhaitait un gouvernement sans le PS, où l'UDC serait majoritaire. Au cas où cela ne serait pas possible, il compte manœuvrer pour que les deux conseillers fédéraux socialistes se voient attribuer les départements les moins importants. La bataille électorale a en fait déjà débuté il y a une année, lorsqu'il a commencé à se présenter comme le seul capable de «sauver» la Suisse.

Son bilan de ministre de la justice témoigne également d'un rapport problématique avec la notion de concorde.

Il méprise le droit international, pourtant fondamental pour la sécurité d'un petit Etat. Il dénigre le Tribunal fédéral. Il ment aux parlementaires et calomnie ceux qui s'opposent à ses idées. Il ne juge pas nécessaire de respecter la séparation des pouvoirs. La Convention européenne des droits de l'homme, une importante source du droit, est à ses yeux un texte secondaire, avec lequel il est possible de prendre des libertés.

La fin sanctifie-t-elle les moyens? Tous les coups sont-ils permis pour s'emparer du pouvoir dans un système démocratique? Avoir obtenu 29% des suffrages est-il suffisant pour légitimer

n'importe quelle méthode?

Je suis convaincu que non. D'autant plus que les sept sièges gagnés par l'UDC au National ne renforcent pas forcément Blocher. Deux d'entre eux proviennent de l'extrême droite (Démocrates suisses et UDF), qui ont toujours soutenu le conseiller fédéral. Tout comme les quatre parlementaires radicaux de Soleure, Zurich, Schaffhouse et Saint-Gall qui ont dû céder leur place à Berne.

C'est essentiellement le «centre» qui sort renforcé de ces élections. Un centre dont personne ne sait vraiment comment il se comportera par rapport à une (grande) concordance, «désormais inexiste» selon le conseiller aux Etats PDC Eugen David. Un centre à qui ceux qui veulent sauver la concordance

devraient offrir le siège de Blocher, qui la foule aux pieds. Le chef du groupe PDC au Conseil des Etats Urs Schwaller serait un bon candidat. Une concordance réduite s'annonce comme la seule solution viable actuellement. Elle devrait être fondée sur les valeurs communes qui permettent au Conseil fédéral de travailler de concert, mais également sur un programme d'actions coordonnées, proposant des solutions sociales et écologiques aux problèmes les plus urgents dans l'intérêt de la majorité.

Il n'y a rien de choquant à envisager une concordance réduite faisant l'impasse sur l'UDC blochérienne. Elle a en effet déjà existé entre 1995 et 2003 avec les UDC modérés Schmid et Ogi. L'appartenance à un parti s'avère du reste toute relative. C'est depuis la tête de

pont de l'UDC au PRD que s'élèvent des voix pour demander la tête du conseiller fédéral le plus fermement engagé contre les visées dominatrices de Blocher. C'est un UDC bernois qui a en ce moment à se défendre contre les attaques des blochériens. Beaucoup plus que les couleurs politiques, ce sont aujourd'hui avant tout les personnalités, anti-totalitaires et concordantes, qui doivent être mises au premier plan.

Extrait de Andi Gross et al., Choisir une autre voie. Plus de démocratie et de solidarité et moins de Blocher, aux Editions du Doubs, case postale 65, 2882 St. Ursanne. Par rapport à la version allemande Fahrplanwechsel, déjà parue, la version française de cet ouvrage contient de nombreux textes originaux.